

**AIG Vie du Canada**

60, rue Yonge
Toronto (Ontario) Canada M5E 1H5
416.596.2901
416.596.4185 Téléc
1.877. 742.5244

Le 15 septembre 2008

Peter C. McCarthy, TEP
Président et chef de la direction

Cher partenaire important,

Notre société mère, AIG Inc., a défrayé les manchettes des journaux cette semaine en raison de la spéculation sur une éventuelle restructuration, sur la vente d'actifs et bien entendu, sur la chute de la valeur des actions. Nous tenons à vous assurer qu'AIG Inc. s'active à prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer sa performance financière, laquelle a été si durement affectée par des pertes boursières non réalisées sur ses placements liés aux marchés de l'habitation et du crédit américains. Ces mesures comprennent, sans s'y limiter, l'éventuelle vente de sociétés non essentielles et non liées à l'assurance, ainsi que la levée de capital permanent supplémentaire ou la recherche d'un financement provisoire.

Il est important de noter que les retombées liées au marché du crédit touchent principalement quelques sociétés américaines d'AIG Inc. dans le domaine des services financiers et hypothécaires. Bien qu'AIG Inc. soit aux prises avec des tensions en matière de liquidité à court terme, son cas est différent de celui des autres institutions financières qui ont été exposées à des tensions, pour la simple raison qu'AIG Inc. possède de solides entreprises bien positionnées dans divers marchés à travers le monde, ainsi qu'une base d'actifs très étendue. En date du 30 juin 2008, l'actif d'AIG excédait 1 billion de dollars et AIG exerce ses activités dans environ 130 pays et juridictions au monde.

Le message important que nous souhaitons vous communiquer, à vous et à nos titulaires de polices, qui vous adressez tous à nous pour des mots réconfortants, est que leur police d'**AIG Vie du Canada** est en sécurité. Voici quelques faits à communiquer aux titulaires de polices :

- Leur police d'**AIG Vie du Canada** est en sécurité.
- AIG Vie du Canada demeure une entreprise solide, protégée et bien capitalisée. De plus, celle-ci est une entité juridique distincte qui n'exerce ses activités qu'au Canada et n'a pas été affectée par la crise du crédit américain.
- L'industrie de l'assurance est réglementée de près et partout à travers le monde, y compris au Canada, les filiales d'assurance d'AIG doivent se conformer à des règlements rigoureux dans leur pays d'origine pour faire en sorte de maintenir des réserves de capital et d'excédent suffisantes pour respecter leurs obligations envers leurs titulaires de polices.
- Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (« BSIF ») réglemente les compagnies d'assurance canadiennes à des fins de conformité aux règlements et de solvabilité financière. Ceci comprend l'envoi de rapports financiers réguliers au BSIF et la tenue de vérifications financières périodiques. Le BSIF réglemente AIG Vie du Canada.
- AIG Vie du Canada maintient un actif, un capital et un excédent qui dépassent de loin les exigences du BSIF. Cet actif, ce capital et cet excédent sont placés au Canada.
- AIG Vie du Canada ne détient aucun investissement dans des hypothèques américaines à risque (dites « subprime ») ou dans d'autres biens américains semblables, ni dans des papiers commerciaux canadiens adossés à des créances.

Nous espérons que les renseignements précédents vous seront utiles et qu'ils vous aideront dans vos communications avec nos clients mutuels. Pour toute autre question ou préoccupation, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Chez AIG, nous sommes confiants que malgré la difficulté des conditions économiques actuelles aux États-Unis, AIG Vie du Canada a toute la solidité, les ressources et l'engagement nécessaires pour respecter ses obligations envers ses clients.

Nous vous remercions pour votre soutien continu d'AIG Vie du Canada.

Veillez agréer, Cher partenaire important, mes salutations les plus distinguées.

Peter McCarthy, TEP
Président et chef de la direction